ENM : Lutte contre la radicalisation violente : les outils de détection et de prise en charge

La radicalisation relève d'un processus qui se construit par étapes pouvant conduire à l'extrémisme voire au terrorisme. Ce processus s'explique par des facteurs multiples et touche bien souvent des jeunes vulnérables, en perte de repères, en rupture, en situation d'isolement et en proie à l'endoctrinement.

Face aux défis que représente actuellement le phénomène de la radicalisation violente pour les sociétés occidentales, un plan de lutte contre la radicalisation violente, comportant notamment un volet préventif et d'accompagnement des familles a été mis en place puis amendé.

Les magistrats, quelles que soient leurs fonctions, sont tous susceptibles d'être confrontés à des situations "à risque" dans le quotidien de leurs fonctions : le juge des enfants face à un mineur en danger, le juge aux affaires familiales dans un conflit relatif à l'autorité parentale, le juge de l'application des peines dans le suivi d'une personne condamnée, le magistrat du parquet et le juge d'instruction saisis d'infractions commises par une personne présentant des signes de radicalisation.

Objectifs pédagogiques

Cette session a donc pour objectifs pédagogiques :
- d'identifier les manifestations de la radicalisation violente
- de découvrir les outils et méthodes de détection du basculement dans la radicalisation violente
- de définir les outils de prise en charge des individus radicalisés

Modalités pédagogiques

La session s'articule autour de conférences, d'échanges entre intervenants et participants, de mise à disposition de supports pédagogiques et de travail autour d'un cas pratique

Nombre de places : 7 places

A noter que les frais de transport, d'hébergement et de restauration seront à la charge du service employeur.

N° Harmonie :
52748128

Date limite d'inscription :
Le 13/11/2026

Durée : 5 jours

Dates :
Du 04/01/2027 au 08/01/2027

Lieu :
Paris (ENM)

Intervenants :
Multicatégoriel

Public visé :
Personnels AP

Conditions d'admission / Pré requis :
Aucun

Responsable de formation :
joelle.giraux-caussil@justice.fr
05.47.49.30.21

Assistante de formation :
myriam.gelly@justice.fr
05.53.98.92.15

MINISTÈRE DE LA JUSTICE
Liberté
Égalité
Fraternité
ÉNAP
ÉCOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE